

CONSERVONS NOS VERGERS !

Propriétaire de vergers
de **pommiers haute-tige**,

Vous ne savez pas
quoi faire de vos fruits ?

**LE PARC CHERCHE DES
SOLUTIONS AVEC VOUS !**

L'obtention d'une AOC pour le Cidre du Perche a permis de relancer la filière cidricole locale mais tous les vergers n'ont pas de débouchés pour autant. Pour y remédier et protéger ces éléments paysagers identitaires, le Parc du Perche initie un repérage des propriétaires de vergers haute-tige. L'objectif : lancer une réflexion collective afin de trouver des solutions pour commercialiser les pommes à cidre ou à jus.

**POUR PARTICIPER
À CE PROJET :**

JUSQU'AU 10 AOÛT

Je remplis le **formulaire**
sur le site du Parc

PARC-NATUREL-PERCHE.FR



ou je contacte le Parc

✉ contact@parc-naturel-perche.fr

📞 02 33 85 36 36

En partenariat avec :



Et avec le concours de :



Parc
naturel
régional
du Perche